Abonnement

Conditions générales

10 mai 2022





Conditions générales de l'Abonnement Best Buy

Version: 10 mai 2022

Services: Vous pouvez utiliser certains services offerts par Best Buy en vertu du plan pendant la durée de votre plan, sous réserve des conditions de la présente entente. L'offre de services actuelle est expliquée au www.bestbuy.ca/abonnement et peut être modifiée sans préavis (sauf là où la loi l'interdit).

Si votre plan comprend un abonnement à des logiciels de protection d'appareil, l'accès à et l'utilisation des logiciels sont aussi assujettis aux contrats de licence d'utilisation (CLU) entre vous et les concédants des logiciels. Si votre plan comprend un abonnement à des logiciels de protection d'appareil et que vous ne les avez pas reçus au moment de l'achat du plan, vous avez l'option d'inclure l'abonnement aux logiciels de protection d'appareil sans frais supplémentaires en tout temps pendant la durée du plan en communiquant avec nous. VOUS COMPRENEZ ET CONSENTEZ FORMELLEMENT AU FAIT QUE BEST BUY N'A PAS DÉVELOPPÉ LE LOGICIEL, N'EN CONCÈDE PAS LA LICENCE, ET N'EST EN AUCUNE FAÇON RESPONSABLE DE L'UTILISATION OU DU FONCTIONNEMENT DE CE LOGICIEL.

Prix d'achat du plan : Le prix d'achat du plan correspond au paiement annuel applicable multiplié par le nombre d'années de la durée de votre plan, ou le paiement mensuel multiplié par le nombre de mois de la durée de votre plan, le cas échéant, plus les taxes applicables.

En plus du prix d'achat du plan, des frais de service s'appliquent; ils doivent être acquittés en fonction des services utilisés en vertu du plan, à moins d'indication contraire dans l'énoncé des services présenté à l'adresse <u>www.bestbuy.ca/abonnement</u>.

Les prix actuels et les frais de service applicables pour le plan sont expliqués au www.bestbuy.ca/abonnement.

Renseignements sur les paiements annuels ou mensuels :

- a) Paiements annuels: Si le prix d'achat de votre plan est payable en paiements annuels, vous devez vous acquitter de votre premier paiement annuel au moment de votre abonnement au plan. Les paiements annuels subséquents commenceront après la fin de la première année et seront facturés au compte de carte de crédit que vous avez désigné au moment de l'abonnement au plan. Vous devrez payer le prix d'achat du plan, plus les taxes applicables, chaque année pendant toute la durée du plan, à moins que le plan ne soit annulé conformément aux présentes conditions.
- b) Paiements mensuels: Si le prix d'achat de votre plan est payable en paiements mensuels, vous devez vous acquitter de votre premier paiement mensuel au moment de votre abonnement au plan. Les paiements annuels subséquents commenceront après la fin du premier mois et seront facturés au compte de carte de crédit que vous avez désigné au moment de l'abonnement au plan. Vous devrez payer le prix mensuel du plan, plus les taxes applicables, chaque mois pendant toute la durée du plan, à moins que le plan ne soit annulé conformément aux présentes conditions.

Vous nous autorisez à porter ces paiements applicables au compte de carte de crédit que vous avez désigné au moment de l'abonnement au plan. Nous nous réservons le droit, à notre seul gré, d'accepter ou d'exiger un autre mode de paiement. Si vous avez des questions concernant le prix d'achat du plan ou si vous souhaitez changer de mode de paiement, composez le 1-866-BESTBUY ou visitez www.bestbuy.ca/facturation.

1



Changements: Sauf là où la loi l'interdit, Best Buy peut changer les présentes conditions, le prix du plan ou les frais de service pour les services offerts en vertu du plan à l'occasion, et lesdits changements s'appliqueront au plus tôt trente jours après l'avis de changement, ou après la période d'avis prescrite par la loi applicable (si cette période est plus longue). Vous pourrez annuler le plan sans pénalité dans les trente jours suivant l'avis de Best Buy d'un tel changement (ou pendant la période d'avis prescrite par la loi applicable [si cette période est plus longue]), et vous recevrez un remboursement au prorata de toute portion prépayée inutilisée du prix d'achat du plan que vous aurez payée lors de votre dernier paiement recueilli par Best Buy.

Garantie du fabricant et autres garanties : CE PLAN EST UN CONTRAT DE SERVICE ET NON UNE GARANTIE. En cas de problème lié à la garantie, veuillez communiquer avec votre fournisseur de garantie.

Durée du plan : L'accès aux services offerts en vertu du présent plan commence à la date originale d'abonnement au plan et se poursuit jusqu'à ce que le plan soit annulé par vous ou par Best Buy. Après l'annulation du plan, vous n'aurez plus aucun droit lié au plan, et Best Buy n'aura ni responsabilités ni obligations envers vous.

Annulation: À son seul gré, Best Buy peut annuler votre plan et votre contrat pour les raisons suivantes: (a) une fraude ou une fausse déclaration de votre part, (b) l'utilisation du plan à des fins commerciales (à moins que la facture d'origine mentionne expressément qu'il s'agit d'un plan commercial), (c) une utilisation du plan non autorisée, (d) le défaut de paiement du prix d'achat du plan ou (e) le non-respect de toute condition établie dans le présent document. De plus, Best Buy peut annuler votre plan à sa seule discrétion à tout moment sur envoi d'un préavis de trente jours.

Vous pouvez annuler ce plan pour n'importe quelle raison en tout temps dans les trente jours suivant la date d'abonnement au plan et recevoir le remboursement total de tout paiement du prix d'achat du plan effectué, moins le coût des services reçus (le cas échéant), sauf si la loi l'interdit.

Après les trente premiers jours suivant la date de votre abonnement au plan, vous pouvez annuler votre plan pour n'importe quelle raison en tout temps. Cependant, si vous avez annulé le plan avant d'avoir payé l'équivalent de douze paiements mensuels du prix d'achat du plan, vous devrez payer des frais de récupération de service équivalant à douze paiements mensuels du prix d'achat du plan, moins le montant total du prix d'achat du plan que vous avez déjà payé à la date de l'annulation (sauf si une loi applicable l'interdit). Si la totalité du montant que vous avez déjà payé du prix d'achat du plan à la date d'annulation est supérieure au montant équivalent à douze paiements mensuels du prix d'achat du plan pendant la durée de votre plan, vous n'aurez pas à payer les frais de récupération de service et vous recevrez un remboursement au prorata de toute portion prépayée inutilisée du prix d'achat du plan que vous aurez payée lors de votre dernier paiement recueilli par Best Buy.

Communiquez avec Best Buy au 1-866-BESTBUY pour toute demande d'annulation.

Aucun service ne pourra être reçu ou utilisé après l'annulation du plan.

Annulation de l'effet du plan sur les avantages continus pour la durée du plan: Si le plan offre un rabais sur l'achat d'un avantage continu dans le temps (par exemple, un plan de protection), le rabais sur ces avantages continus s'appliquera seulement dans la période d'abonnement du plan. À la fin du plan, vous pouvez choisir l'une des options suivantes:

- a) Continuer de recevoir l'avantage continu pour sa durée restante en payant la différence entre son prix réduit et le prix courant au moment de la fin de votre abonnement.
- b) Annuler l'avantage continu et recevoir un remboursement en fonction de sa portion inutilisée calculée au prorata.

Par exemple, si vous achetez un plan de Protection de deux ans qui coûte normalement 200 \$ au taux réduit de 100 \$ et que vous annulez votre abonnement à la fin de la première année, vous pouvez : a) payer la différence de prix pour l'année restante (100 \$ - 50 \$ = 50 \$) ou b) annuler l'avantage et recevoir un remboursement au prorata du montant que vous avez déjà payé, soit 50 \$.



Transfert : Ce plan est transférable à une autre résidence en tout temps, à condition que le détenteur du plan inscrit puisse fournir des documents recevables prouvant le changement d'adresse. Communiquez avec Best Buy au 1-866-BESTBUY pour traiter les demandes de transfert.

Le détenteur du plan inscrit doit pouvoir fournir les documents originaux et une preuve de résidence à l'adresse inscrite au plan pour recevoir les services.

Intégralité de l'entente: La facture du plan et les présentes conditions contiennent l'intégralité de l'entente entre vous et Best Buy et remplacent toutes les négociations, marchés et ententes précédentes orales ou écrites en ce qui concerne l'objet du contrat (le « contrat »). Aucun changement ni aucune modification au contrat de votre part ne sont exécutoires envers Best Buy, sauf si elles font l'objet d'une entente écrite signée par Best Buy.

Général : Best Buy peut céder ce contrat sans votre consentement avec préavis. Si Best Buy cède ce contrat, vous acceptez que Best Buy soit libérée de toute obligation et vous acceptez de vous en remettre uniquement au cessionnaire pour l'exécution des obligations en vertu du contrat. Le présent contrat sera régi par les lois en vigueur dans la province de la Colombie-Britannique et par les lois fédérales applicables aux présentes. Si une condition de ce contrat est considérée comme illégale ou insusceptible d'application valable, les autres dispositions demeurent légales et exécutoires.

Sur demande, tout utilisateur de ce plan doit montrer une preuve d'identité émise par le gouvernement prouvant son adresse afin de recevoir tout service.

Exclusions générales: Les éléments suivants sont exclus des services offerts en vertu du plan:

- 1. L'entretien physique, la réparation ou le remplacement d'un produit ou de ses parties.
- 2. Le coût de remplacement pour les pièces perdues ou remplaçables par le ou la consommateur(rice) (ampoules, supports, tablettes, plateaux, boutons ou molettes, produits de rinçage, filtres, courroies, bacs à légumes, etc.).
- 3. Les frais de réparation ou de transport non autorisés.
- 4. Produits ou services au-delà de ce qui était convenu et indiqué sur la facture d'origine, utilisés par le grand public, loués ou loués en crédit-bail, ou utilisés dans les espaces communs des maisons multifamiliales, ou dans les endroits où il y a plusieurs entreprises ou pour tout autre usage non approuvé, à moins que cela soit expressément indiqué sur la facture d'origine.
- 5. Les dommages indirects, accessoires ou consécutifs, incluant, mais sans s'y limiter, la perte de profits, les temps d'arrêt et les frais de temps et d'effort. (Pour le Québec seulement : Les dispositions qui précèdent ne visent pas à dégager Best Buy des conséquences des actions de Best Buy ou des actions de ses représentant(e)s.)
- 6. Les frais liés à des contrats externes.
- 7. Les diagnostics de type « aucun problème détecté » ou « sans défaut » et erreurs intermittentes ne pouvant pas être reproduits.
- 8. Tout service n'étant pas explicitement décrit dans ce plan.

Limites:

- I. LES SERVICES EN VERTU DE CE PLAN SONT OFFERTS DANS UN RAYON DE 50 KM D'UN MAGASIN BEST BUY. TOUT SERVICE EN DEHORS D'UN RAYON DE 50 KM D'UN POINT DE VENTE DE BEST BUY FERA L'OBJET DE FRAIS SUPPLÉMENTAIRES À LA DISCRÉTION DE BEST BUY.
- 2. LES SERVICES OFFERTS DANS CE PLAN PEUVENT SEULEMENT ÊTRE UTILISÉS PAR VOUS OU PAR LES PERSONNES QUI PARTAGENT L'ADRESSE ENREGISTRÉE DANS LE PLAN.
- 3. LORSQU'IL EST UTILISÉ À DES FINS PROFESSIONNELLES, L'ABONNEMENT EST LIMITÉ AUX ENTREPRISES DE CINQ EMPLOYÉ(E)S OU MOINS.

Abonnement

- 4. LES SERVICES SUR PLACE OFFERTS EN VERTU DE CE PLAN SERONT SEULEMENT RENDUS À L'ADRESSE QUE VOUS AVEZ FOURNIE LORS DE VOTRE ABONNEMENT.
- 5. BEST BUY N'EST PAS TENUE RESPONSABLE SI ELLE EST DANS L'IMPOSSIBILITÉ D'EXÉCUTER LES OBLIGATIONS AUX TERMES DES PRÉSENTES EN RAISON D'ÉVÉNEMENTS HORS DE SON CONTRÔLE, COMME DES FORCES MAJEURES.
- 6. DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, BEST BUY N'EST PAS TENUE ET NE POURRA PAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE ENVERS VOUS EN CAS DE DOMMAGES CORPORELS INCLUANT LA MORT, DE DOMMAGES À LA PROPRIÉTÉ, DE PERTE D'USAGE, D'INTERRUPTION DES AFFAIRES, DE PERTE DE DONNÉES, DE PERTE DE PROFITS, DE PERTE DE TEMPS OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE CONSÉCUTIF, SPÉCIAL OU PUNITIF QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE, QU'IL S'AGISSE D'UNE RUPTURE DE GARANTIE OU DE CONTRAT, D'UNE FAUTE DÉLICTUELLE (INCLUANT LA NÉGLIGENCE), D'UNE RESPONSABILITÉ STRICTE OU AUTRE. (POUR LE QUÉBEC SEULEMENT : LES DISPOSITIONS QUI PRÉCÈDENT NE VISENT PAS À DÉGAGER BEST BUY DES CONSÉQUENCES DE SES ACTIONS OU DES ACTIONS DE SES REPRÉSENTANT(E)S.)

LA RESPONSABILITÉ MAXIMALE DE BEST BUY ENVERS VOUS AUX TERMES DES PRÉSENTES SE LIMITE À VOTRE PRIX D'ACHAT DU PLAN. VOUS RENONCEZ À RÉCLAMER TOUS DOMMAGES PARTICULIERS, INDIRECTS ET CONSÉCUTIFS À BEST BUY. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE NOUS ABSTENIR DE FOURNIR LE SERVICE POUR DES RAISONS INCLUANT, SANS S'Y LIMITER, LE NON-RESPECT DES EXIGENCES MINIMALES DU SYSTÈME, OU DES BESOINS TECHNIQUES OU AUTRES EXIGENCES OU DEMANDES INHABITUELLES OU IMPORTANTES, À NOTRE PROPRE DISCRÉTION. SAUF DANS LA MESURE OÙ CELA EST INTERDIT PAR LA LOI EN VIGUEUR, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN EMPLOI PARTICULIER, SI ELLES SONT APPLICABLES AU PLAN, SONT LIMITÉES À LA DURÉE DU PLAN. BEST BUY NE GARANTIT PAS QUE LE PLAN OU LES SERVICES RÉPONDRONT À VOS EXIGENCES NI QUE LES SERVICES NE CONNAÎTRONT AUCUNE INTERRUPTION OU QU'ILS SERONT RENDUS EN TEMPS OPPORTUN, SÉCURITAIRES OU SANS ERREUR. EN OUTRE, BEST BUY NE DONNE AUCUNE GARANTIE QUANT AUX RÉSULTATS POUVANT ÊTRE OBTENUS À LA SUITE DE L'UTILISATION DES SERVICES OU QUANT À L'EXACTITUDE OU LA FIABILITÉ DE TOUTE INFORMATION OBTENUE PAR L'INTERMÉDIAIRE DU SERVICE. VOUS COMPRENEZ ET ACCEPTEZ QUE TOUS LES DOCUMENTS ET TOUTES LES DONNÉES TÉLÉCHARGÉS OU OBTENUS D'UNE AUTRE MANIÈRE DANS LE CADRE DE L'UTILISATION DU SERVICE LE SONT À VOTRE SEULE DISCRÉTION ET À VOS PROPRES RISQUES ET VOUS SEREZ SEUL RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE SURVENU À VOTRE ORDINATEUR/SYSTÈME OU DE TOUTE PERTE DE DONNÉES RÉSULTANT DU TÉLÉCHARGEMENT DE CES DOCUMENTS ET DONNÉES. AUCUN CONSEIL OU RENSEIGNEMENT, OBTENU ORALEMENT OU PAR ÉCRIT PAR VOUS AUPRÈS DE BEST BUY OU PAR L'ENTREMISE DUDIT SERVICE, NE POURRA CONSTITUER UNE GARANTIE NON EXPRESSÉMENT INDIQUÉE DANS LE PRÉSENT DOCUMENT. IL EST DE VOTRE RESPONSABILITÉ DE SAUVEGARDER LES LOGICIELS ET LES DONNÉES QUI SONT STOCKÉS SUR VOS ORDINATEURS, DISQUES DURS OU SUR TOUT AUTRE APPAREIL DE STOCKAGE QUE VOUS POSSÉDEZ. BEST BUY NE SERA RESPONSABLE À AUCUN MOMENT DE TOUTE PERTE, ALTÉRATION OU CORRUPTION DES LOGICIELS, DONNÉES OU FICHIERS. BEST BUY NE SERA EN AUCUN CAS RESPONSABLE DES DOMMAGES RÉSULTANT DE L'UTILISATION D'UNE PIÈCE, DU MATÉRIEL, D'UN PÉRIPHÉRIQUE, D'UN LOGICIEL OU DE TOUT AUTRE PRODUIT FOURNI PAR BEST BUY. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTANT PAS D'EXCLURE CERTAINES GARANTIES, IL EST POSSIBLE QUE CERTAINES DES LIMITATIONS CI-DESSUS NE S'APPLIQUENT PAS À VOUS.

4

Abonnement BEST BUY

- 7. AUCUN SERVICE N'EST OFFERT EN VERTU DU PLAN TANT QUE DES MONTANTS SONT IMPAYÉS ET EXIGIBLES.
- 8. VOUS DEVEZ AVOIR 18 ANS OU AVOIR ATTEINT LA MAJORITÉ DANS VOTRE PROVINCE OU TERRITOIRE DE RÉSIDENCE POUR ÊTRE INSCRIT(E) COMME DÉTENTEUR(RICE) DU PLAN. LES MINEUR(E)S PEUVENT UTILISER LES SERVICES SOUS LA SUPERVISION D'UN(E) ADULTE SEULEMENT.
- 9. LE SOUTIEN POUR SERVEUR N'EST PAS INCLUS (ADMINISTRATION ET CONFIGURATION DE SERVEUR, APPLICATIONS LOGICIELLES POUR SERVEUR, INSTALLATION ET SOUTIEN DU SYSTÈME D'EXPLOITATION OU DIAGNOSTICS ET MISES AU POINT DE SERVEUR).
- 10. IL POURRAIT NOUS ÊTRE IMPOSSIBLE DE RÉPARER UN PROBLÈME SI VOUS REFUSEZ DE METTRE À NIVEAU VOTRE SYSTÈME D'EXPLOITATION OU VOS LOGICIELS.
- 11. NOUS NE SERONS PAS EN MESURE DE RÉSOUDRE LES PROBLÈMES CAUSÉS PAR OU LIÉS AUX SERVICES FOURNIS PAR UNE PARTIE EXTERNE. COMME LE CÂBLE OU INTERNET.
- 12. CET ABONNEMENT N'EST PAS DESTINÉ À OFFRIR DU SOUTIEN POUR LES CATÉGORIES DE PRODUITS OU DE SERVICES QUE BEST BUY NE VEND PAS (SYSTÈMES D'AUTOMATISATION DE SPA ET DE PISCINE, APPAREILS MÉDICAUX, ÉQUIPEMENT DE JARDINAGE). TOUTEFOIS, À NOTRE DISCRÉTION, NOUS POUVONS TENTER DE VOUS FOURNIR UNE AIDE RAISONNABLE.
- 13. POUR LES CATÉGORIES DE PRODUITS VENDUS PAR BEST BUY, NOUS FERONS DE NOTRE MIEUX POUR OFFRIR DU SOUTIEN TECHNIQUE DANS LA MESURE DU POSSIBLE. TOUTEFOIS, DANS CERTAINS CAS, NOS CAPACITÉS SONT LIMITÉES EN RAISON DE LA FRÉQUENCE DES DEMANDES DE SOUTIEN OU POUR D'AUTRES RAISONS PRATIQUES, NOTAMMENT SI LE PRODUIT DEMANDE L'INTERVENTION DU FABRICANT OU AUTRE FOURNISSEUR DE SERVICES (COMME POUR LES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ À DOMICILE SURVEILLÉS PAR DES PROFESSIONNELS).
- 14. LES SERVICES ET LE SOUTIEN FOURNIS PAR CET ABONNEMENT SONT DÉCRITS ENTIÈREMENT SUR BESTBUY.CA OU DANS UN AUTRE DOCUMENT RELATIF À UN SERVICE PARTICULIER, QUE VOUS POUVEZ OBTENIR SUR DEMANDE.
- 15. DANS CERTAINES SITUATIONS, IL SE PEUT QU'UN SERVICE PARTICULIER NE SOIT PAS OFFERT DANS VOTRE RÉGION.

CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS, OU L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE LA DURÉE DES GARANTIES OU CONDITIONS TACITES, IL EST POSSIBLE QUE LES PRÉCÉDENTES EXCLUSIONS OU LIMITATIONS NE S'APPLIQUENT PAS À VOUS.

En plus des exclusions et des restrictions mentionnées dans ces conditions, les services fournis en vertu de ce plan sont limités aux descriptions de chaque service qui se trouvent au www.bestbuy.ca/abonnement ou dans tout autre document écrit applicable à un service en particulier, que nous mettrons à votre disposition sur demande.

Divulgation:

- 1. Vos données peuvent être traitées et stockées aux États-Unis ou dans un autre pays, et les autorités américaines ou d'autres pays peuvent y avoir accès en vertu des lois en vigueur.
- 2. La politique de confidentialité de Best Buy se trouve à l'adresse <u>www.bestbuy.ca/confidentialite</u>. La Politique de confidentialité de Best Buy comprend des informations sur la manière dont Best Buy utilise vos renseignements personnels.

Définitions : « Durée » fait référence à la durée de votre plan. **« Services »** fait référence aux services et avantages particuliers offerts en vertu du présent plan à l'occasion, décrits sur **www.bestbuy.ca/abonnement**, conformément aux révisions occasionnelles.

- « Best Buy » fait référence à Magasins Best Buy Ltée, qui exploite Best Buy. Le « plan » fait référence au plan d'Abonnement Best Buy.
- « Conditions » fait référence aux conditions établies dans le présent document et qui régissent les services offerts en vertu du plan.

5

« Vous » ou « votre » fait référence au ou à la détenteur(rice) du plan.



Pour vous prévaloir des services offerts en vertu de ce plan ou pour toute question à son sujet, visitez un magasin Best Buy au Canada pendant les heures d'ouverture, clavardez avec un(e) Agent(e) de soutien en ligne à l'adresse <u>www.bestbuy.ca/connexion</u> ou composez le 1-866-BESTBUY pour obtenir de l'aide téléphonique ou planifier un rendez-vous.

Version: 10 mai 2022

Abonnement BESTBUY